

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les p'tits Acadiens Inc.	Numéro de permis 2015241	Date d'inspection Le 06 décembre 2022	
Nom de l'établissement Garderie les p'tits Acadiens Inc.		Numéro de téléphone (506) 727-1819	
Adresse 38 rue Portage Caraquet NB E1W 1A8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 15 dossiers sur 40.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 15 dossiers sur 40.
- À la suite de l'observation de 5 dossiers du personnel, les dossiers des membres du personnel sont complets.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.

Pendant ma surveillance, les enfants sont en jeu libre pendant l'arrivée des enfants, par la suite les enfants ont rangé, lavage de main et préparation pour la collation. Les enfants ont mangé des bagels avec du beurre.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 décembre 2022

Date

original signé par
Stéphanie Chiasson Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 décembre 2022

Date